

De-ci, de-là

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 653

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tideuses et de séances trop longues. Elle rendit son action sympathique même aux antiféministes irréductibles, qui lui confièrent des tâches délicates, en raison de son tact et de son expérience dans le domaine politique et administratif.

D'autres plumes retraceront l'activité sociale de M^{lle} Porret, spécialement dans son œuvre si intense et si constante pour la cause du suffrage intégral des deux sexes. En dehors de l'Union féministe pour le suffrage, qu'elle anima en sa ville, et des associations cantonale et suisse en ce domaine, elle contribua à fonder à Neuchâtel « l'Association suisse de femmes graduées d'université » et le « Centre de liaison des Sociétés féminines neuchâteloises » ; elle fut membre très actif de l'« Alliance de Sociétés féminines suisses », de « Femme et Démocratie », du « Forum Helveticum », etc.

Les lecteurs du *Mouvement Féministe*, du *Schweiz. Frauenblatt*, de la *Suisse libérale*, de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, etc. apprécieront son talent de plume si original, sa langue fluide et limpide. Au premier abord, ses articles semblaient si simples ; pourtant l'auteur était allé au cœur même du sujet, éclairant et clarifiant le problème : la lisant, plus d'un député prit mieux conscience de l'attitude à tenir, de telle cause à défendre. On sait la part qu'elle a prise à la grande Landsgemeinde interpartis de Colombier, en laquelle femmes et hommes prirent la parole. Elle ne laissa partir de ce monde aucun maître vénéré, aucun collègue, masculin ou féminin, auquel personne n'offrit l'hommage qu'elle jugeait lui être dû, sans mettre en relief sa carrière, sa valeur intellectuelle, morale et sociale, son idéal religieux ou philosophique, parce que sa grande âme était à l'unisson. D'intenses regrets nous étreignent à la pensée qu'aucun livre ne reste de son genre si original. A notre suggestion, de nous donner une œuvre, cette amie répondait : « On imprime déjà tant d'ouvrages sans valeur sans que j'y ajoute ! » Elle sema au vent par centaines de menus choses exquises, dont la grandeur et la profondeur n'ont pas été senties toujours. Sa lecture était extraordinaire ; depuis le temps de l'Ecole normale, elle conserva l'habitude d'apprendre par cœur chaque jour quelques beaux vers ; aussi, les citations les plus variées émaillaient-elles sa conversation et ses écrits ; et pour la mise en train d'un travail de rédaction, lui fallait s'appliquer à trouver la solution de trois ou quatre problèmes difficiles... d'arithmétique, même s'il se fût agi d'un article littéraire, d'un compte rendu du Grand Conseil, des Chambres fédérales, d'une séance de tribunal ou d'un Congrès international.

L'amour filial des chers parents, son affection fraternelle, la richesse de son amitié, la hauteur de son exemple ne seront pas oubliés, ni de ses collègues, ni de ses élèves, amis et collaborateurs, tous unanimes à regretter son départ : elle avait encore une œuvre à faire... Soulignons encore son dévouement, en longue sollicitude à sa chère vieille mère, qu'elle eut le privilège de garder vive et affectueuse jusqu'à 92 ans, jusqu'au jour fatal où l'aïeule vint occuper — hélas ! avec la même fracture — le deuxième lit de sa chambre d'hôpital ! Dans l'état d'épuisement où était M^{lle} Porret, cette quinzaine d'affaires physiques et morales, que fut la fin de vie de la vieille maman, fut le coup de grâce pour la fille. En ces onze mois de souffrances terribles M^{lle} Porret fut une malade patiente, reconnaissante des plus menus services,

des innombrables témoignages d'affection reçus. Emma Porret laissera le souvenir d'une figure inoubliable du vieux Neuchâtel, qu'elle chérissait, laissant un grand vide en tant de cœurs...
Marguerite EVARD.

M^{me} A. de Meuron

Les suffragistes, et bien d'autres Lausannoises, ont été péniblement affectés par la mort de M^{me} Aloys de Meuron-Auberjonois, décédée à 78 ans, le 28 décembre, d'une pneumonie ; c'était sa première maladie, et celle-ci l'a emportée ; ce deuil est particulièrement cruel pour M^{lle} Madeleine de Meuron, qui vivait avec sa mère et l'entourait des soins les plus attentifs et les plus tendres, et à qui nous exprimons notre vive sympathie.

Comme son mari, l'avocat Aloys de Meuron, conseiller national, M^{me} de Meuron était une fervente suffragiste ; combien de fois ne l'a-

vons-nous pas vue à nos réunions, avec sa sœur M^{me} Maurice Muret, et avec le Dr. M. Muret ! elle assistait fidèlement aux séances, participait aux réunions amicales, alimentait nos ventes, nos tombolas, du temps où l'on organisait des parties récréatives. Elle affirmait volontiers et fortement ses convictions. Bien que son grand âge la tint, ces derniers temps, éloignée de nos assemblées, son départ sera vivement ressenti par nos membres. Avec elle, s'en vont tant de souvenirs de la belle époque, celle des grandes discussions, alors que la question des droits politiques féminins était posée devant l'opinion publique.

Elle était la fille aînée de Gustave Auberjonois ; née dans le domaine familial de Jouxten, elle épousa très jeune l'avocat Aloys de Meuron, futur conseiller national ; elle a été pour lui une compagne admirable, suivant avec le plus affectueux intérêt son ascension politique, le se-

condant, l'encourageant, allant l'écouter lorsque s'annonçait une séance mémorable, soit au Grand Conseil, soit à Berne, l'accompagnant dans de nombreux Congrès internationaux, à La Haye, au Portugal, etc. C'est par fidele attachement au parti libéral qu'elle a été une des premières à s'inscrire dans le groupe des Femmes libérales de Lausanne.

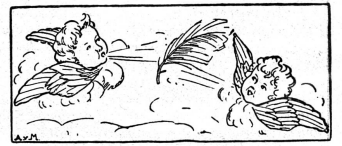
M^{me} de Meuron s'intéressait passionnément à la vie de son pays, à la vie lausannoise surtout ; elle tenait aux traditions de sa ville, dont elle suivait activement la vie musicale et intellectuelle.

S. B.

A NOS ABONNÉS

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés, dont l'abonnement a été échu au 31 décembre qu'ils peuvent en régler le montant pour 1944 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux N° 1.943. Merci tout spécialement à ceux qui, en ajoutant à leur versement le sou, dont nous taxe l'Administration postale chaque fois qu'une somme est inscrite à notre compte, contribueront de la sorte à alléger nos finances d'une charge, qui multipliée, finit par compter.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



DE-CI, DE-LÀ

A l'Ecole polytechnique fédérale.

Parmi les douze architectes qui sont sortis cet automne de l'Ecole polytechnique fédérale, se trouvent quatre femmes, trois Suissesses et une Norvégienne. Parmi les 35 ingénieurs-chimistes qui ont obtenu leur diplôme, on compte deux femmes. Espérons que ces fortes capacités trouveront à s'employer selon leurs mérites, et non pas selon leur sexe.

S. F.

Le prix Eugénie Basset.

Le prix Eugénie Basset institué en 1928, consistant en trois prix annuels de trois cents francs devant récompenser trois jeunes Vaudoises protestantes, de condition modeste, qui ont soutenu et entouré leurs parents avec constance et chrétienne abnégation, a été décerné, pour 1943, à

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

Ecole LEMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
méthode
programmes
individuels
gain de temps

un juste hommage à H.-B. de Saussure, en montrant la grande place qu'il a tenue en ce XVIII^{me} siècle aimable et savant, où, d'un bout à l'autre de l'Europe, les intellectuels conversent, discutent, échangeront des lettres toutes pénétrées d'esprit, de grâce, et de savoir. M^{lle} Engel nous fait espérer qu'elle reviendra un jour sur le rôle d'intermédiaire intellectuel joué par la Suisse au XVIII^{me} siècle. Aujourd'hui elle nous en donne un aperçu fort vivant et documenté

Nous voudrions signaler ici les chapitres consacrés à quelques femmes : M^{lle} d'Angeville, M^{lle} Aissé, Lady Wortley Montagu et la charmante et toute jeune Manon Lullin.

Commençons par l'histoire de cette petite Genevoise. Marie Charlotte, dite Manon, était la fille d'Ami Lullin, cet érudit genevois à la fois pasteur, professeur, homme du monde et recteur à l'Académie, qui laissa une splendide collection de manuscrits à la Bibliothèque de Genève. Manon avait l'esprit sérieux et le goût de l'étude. Elle épouse, à seize ans, J.-J. André Boissier. A l'âge de vingt-deux ans, elle fait, avec son mari, un séjour à Paris. Ami Lullin donne une lettre de recommandation à sa fille, non pour Montesquieu ou Buffon, mais pour M^{me} Geoffrin, pour laquelle il professe une admiration non dissimulée. La correspondance qui en résulte entre la grande dame et le théologien genevois est des plus pittoresques. La jeune Manon n'est pas si enthousiaste que son père, surtout au début de ses relations avec M^{me} Geoffrin, mais elle voit tout et conte fort bien. Ses impressions pleines de fraîcheur nous ont été conservées. Tout cela ne peut se résumer, il faut le lire.

...ET FEMMES D'AUTREFOIS

Manon Boissier-Lullin



Portrait par Liotard. Photo Boissonnas
Cliché aimablement prêté par les
Ed. de La Baconnière.



Figures et portraits de femmes d'autrefois

La Suisse et ses amis¹

Sous ce titre, M^{lle} Engel nous donne une douzaine de chapitres variés et attrayants. Chaque étude nous laisse le désir d'en savoir davantage, ce qui est le propre des ouvrages bien faits, qui intéressent sans épuiser le sujet.

Dans sa préface l'auteur dit : « L'ouvrage que je présente aux lecteurs n'est peut-être pas aussi décousu qu'il le semble, à première vue. Les essais qui le composent jalonnent cent ans d'histoire littéraire et leur centre est la Suisse ». Il ne s'agit pas ici d'une compilation, ni de ces vaines redites sur la Suisse dont on nous gratifie trop souvent. M^{lle} Engel va aux sources, elle porte ses recherches dans des archives publiques et privées. Et loin d'être rivée à un document, si intéressant soit-il, sa vaste érudition lui permet de faire des rapprochements imprévus, de tirer des conclusions et de nous ouvrir des perspectives nouvelles. C'est ainsi qu'elle a su rendre

¹ Claire Eliane ENGEL : *La Suisse et ses amis*. La Baconnière, Neuchâtel, 1943. 1 vol. ill.

M^{lle} Julie Dubuis, à Rossinière, Lina Delacrausaz, à Epalinges, et Fréda Péclard, à La Sallaz s. Lausanne.

Une nomination à Marcelin.

Pour remplacer comme directrice de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin M^{lle} Berthe Rouffey, qui se retirera au printemps prochain, le Conseil d'Etat vaudois a désigné M^{lle} Agathe Salina, maîtresse ménagère à Cossonay.

M^{lle} Salina possède sa maturité fédérale, son diplôme des cours professionnels, son diplôme d'enseignement ménager; elle a fait un stage à Marcelin en 1934, a enseigné dès 1935 à l'Ecole ménagère de Moudon, et dès 1940 à l'Ecole ménagère de Cossonay.

« Bons de fêtes ».

L'œuvre des Bas-Fonds de l'Armée du Salut (Genève) nous prie d'informer nos lectrices que son traditionnel « Panier de Noël » des années d'avant-guerre a été remplacé, vu les circonstances, par des « Bons de fêtes » permettant l'acquisition d'articles d'épicerie contre tickets. Les misères à secourir sont grandes: aussi tous les dons en argent (compte de chèques postaux No 1.4084), vêtements, jouets, etc. sont-ils reçus avec reconnaissance par les Officières des Bas-Fonds, 45, rue Fendt.

Les femmes auront-elles le droit de vote dans la France de demain ?

D'après une correspondance d'Alger (source britannique), l'un des points communs aux deux projets qui fixent le régime transitoire de la nation, avant que puisse être convoquée une Constituante, serait que les femmes aient le droit de vote. Et s'il y a un cas où cela est pure justice, c'est certes celui-ci !

Nous revendiquons toujours le suffrage féminin indépendamment de toute activité méritoire, parce qu'il est un droit en lui-même. Mais quand ce droit vient s'étayer sur tant d'activités multiples, tant de dévouements, tant de douleurs aussi, de sacrifices et de morts — alors vraiment on n'aurait pas compris que la France de demain — et non d'après-demain, car, aux termes de cette correspondance, des élections communales devront avoir lieu sans attendre la libération du territoire — on n'aurait pas compris que la France de demain ne fasse pas le geste que nous attendons toutes d'elle.

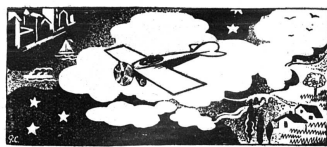
Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE



Correspondance

50 ou 70 % de laine ?...

Nos lecteurs auront relevé dans nos précédents Petit Courrier les observations de deux de nos lectrices, Ebaubie et Ahurie, qui avaient stupéfaites les dispositions d'une récente ordonnance fédérale, stipulant que les tissus pour hommes étaient autorisés à contenir 70 % de laine, alors que ceux destinés aux femmes, civiles ou militaires, ne pouvaient pas en comprendre plus de 50 %. Cette inégalité de traitement suivant le sexe, même dans le domaine des étoffes ! n'a pas manqué d'ailleurs de frapper d'autres journaux, comme le prouvent des coupures de presse qui nous sont parvenues, notamment de la Sentinelle (Chaux-de-Fonds) et de la Tribune de Genève.

C'est pourquoi, voulant connaître les causes officielles de cette nouvelle « discrimination », nous nous sommes adressées en haut lieu. La réponse suivante de la Centrale fédérale de l'économie de guerre vient de nous parvenir, avec prière d'en faire connaître le contenu à nos lectrices et lecteurs. Ceux-ci détruiront eux-mêmes leurs conclusions des explications que l'on nous donne ! (Réd.).

Après nous avoir fait remarquer que l'ordonnance No 23 T. de l'OGIT, entrée en vigueur le 1^{er} novembre dernier, n'innove pas, puisqu'elle

ne fait que reproduire les dispositions d'une ordonnance précédente No 17 T. du 24 avril 1942, le Secrétariat du Service d'information de la Centrale nous fournit les motifs des considérations qui ont inspiré le législateur, lorsqu'il a décrété que les vêtements masculins devaient contenir 70 % de laine et les vêtements féminins 50 % seulement :

a) l'on a de tout temps fabriqué des tissus de qualité plus lourde et plus durable lorsqu'ils étaient destinés à la confection de vêtements masculins.

b) les vêtements masculins sont beaucoup moins soumis aux fluctuations de la mode.

c) leurs propriétaires les portent beaucoup plus longtemps.

d) ils exigent d'eux une plus grande résistance à l'usure.

e) ils les portent davantage pour du travail et des occupations qui les exposent plus fréquemment aux intempéries.

f) les hommes portent toute l'année des vêtements de laine, alors que les femmes n'en portent généralement que pendant la saison froide.

Mais ceci posé, vient toute une série de cas d'exonération, qui nous font nous demander s'il était vraiment bien nécessaire d'édicter ces ordonnances 17 et 23 T. vu toutes les possibilités de permission qui s'offrent à nous ? Nous les résumons ci-après :

a) Les fabricants sont autorisés à ajouter de la laine dite de « renaissance » (nous avons notre ignorance en ce domaine !) aussi bien aux tissus destinés aux hommes qu'à ceux destinés aux femmes, d'autant plus que cette laine se trouve, paraît-il, en abondance.

b) De plus les importations en laine de tonte

étant interrompues depuis longtemps, force est aux fabricants de vêtements masculins de se contenter de tissus ne comprenant pas plus que les nôtres, 50 % de laine de qualité.

c) Les tissus de laine importée peuvent être employés indifféremment pour les vêtements de nos frères, parents et amis et pour les nôtres.

d) Les vêtements de ski peuvent tous contenir 70 % de laine de tonte qu'ils soient destinés à des hommes ou à des femmes.

e) Mieux encore: si certains de nos vêtements suivent moins que d'autres les fluctuations de la mode et doivent résister à une plus forte usure (le texte officiel dit « jaquette », mais nous supposons qu'il s'applique aussi bien aux costumes tailleurs, dont nous savons toutes que la jupe se lustre ou même se troue avant la jaquette), nous sommes autorisées à employer pour eux des tissus à plus de 50 % de laine. Décidément, nous voilà rassurées et reconfortées.

Reste le point délicat des uniformes de nos Services complémentaires féminins: or, le port de ceux-ci n'est pas obligatoire pour elles, mais seulement, si nous sommes bien informées, le journaux de service. Il paraît cependant que celles de nos S. C., qui accomplissent un service spécialement pénible pour elles et pour leurs vêtements, peuvent obtenir une capote et un bonnet de police de même qualité que ceux qui sont confectionnés pour la troupe. Mais ce que nous ne dit pas la réponse officielle, et que nous croyons savoir d'autre part, c'est que dans ce cas-là, ce sont elles qui le payent ? L'inégalité se trouverait donc, non plus dans la trame du tissu, mais dans le porte-monnaie ?...



Artistes vaudoises

Quel regret de n'avoir pu parler plus tôt, avant sa fermeture, de l'Exposition de la section de Lausanne de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs ! Car « l'Exposition de ces dames », comme disent ceux d'en face, était fort intéressante. C'est avec plaisir que l'on relève la tenue toujours meilleure de cette exposition collective. Il faut en attribuer le mérite aux artistes, toujours plus exigeantes envers elles-mêmes, et aussi au jury, qui préside avec autorité la présidente de la section, M^{me} L. Contat-Mercanton.

Impossible de relever ici les noms de toutes les exposantes et de refaire le catalogue. Citons

simplement le beau portrait de jeune fille, d'une étonnante virtuosité, de Nanette Genoud; le portrait de M. N., de Violette Diserens, remarquable par sa franchise, a malheureusement été retiré pendant l'exposition; c'est dommage, car c'est une œuvre de valeur. Les fleurs de M^{me} Contat, de Violette Milliquet, de M^{me} Randin-Ecardon, sont de talent s'affirment et se mûrit, étaient remarquables. Les clairs paysages de la Broie de M^{me} Claire Battisti (Oron), ceux de Germaine Ernst (Lausanne) un *Saas-Fee* de Mariette Guarnieri (Lausanne), le *Soir d'été* de M^{me} Macdonald-Jaccard, ceux de Claire Weber (Lausanne), méritent mieux que cette sèche énumération. Le dessin à l'encre de Chine, *Eléphants*, de M^{me} Huppmann-Vaibella (Montreux), a trouvé une acheteuse. Marguerite Steinlen, que chaque jour on prise davantage, avait une grande nature morte et des *Cerises* très réussies.

Dans les vitrines, de précieuses reliures de M^{me} L. Buenzo, de Lucy Weith, de M^{me} Rossel faisaient l'éloge de celles qui, en dépit de la rareté des matières premières, savent et veulent habiller ces compagnons de nos journées, dernier refuge de ceux qui croient encore en l'espèce humaine.

S. B.

(Publication retardée faute de place).

Que les fleurs de
Hirt sont donc belles !
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Papiers Peints
DUMONT
19 B° HELVETIQUE

Hélas ! la charmante Manon ne vivra pas longtemps, à vingt-quatre ans elle est emportée par la petite vérole. Elle laisse trois petites filles, dont l'une sera plus tard la femme d'H.B. de Saussure. C'est de la maison d'Ami Lullin au Creux de Genéthod, qui sera un jour la sienne, que le jeune savant contempera souvent le Mont-Blanc. Ainsi, tout nous ramène à de Saussure et au Mont-Blanc.

M^{lle} d'Angeville, ou plutôt M^{me} la Comtesse d'Angeville, car elle était chanoinesse, est, comme on sait, la première femme qui soit montée au Mont-Blanc en 1838. C'était une curieuse personne au caractère mal défini par ses différents biographes. M^{lle} Engel a trouvé à la Bibliothèque Publique de Genève un précieux document, qui jette un jour nouveau sur cette personnalité déconcertante. Il s'agit d'un carnet de notes rédigées entre 1819 et 1822 et contenant aussi des extraits de lectures, comme on en faisait à cette époque. D'après ces extraits, M^{lle} Engel conclut que M^{lle} d'Angeville était féministe ! Un autre trait de caractère ressort de ces notes intimes, un aspect presque héroïque et militaire, enfin un esprit hautain, persuadé de sa propre valeur et assez pédant. M^{lle} d'Angeville brûle de s'imposer au public. C'est ainsi qu'elle trouvera moyen de se rendre illustre en montant au Mont-Blanc, puis elle publiera le récit de son ascension. Les guides de Chamonix, qui lui ont taillé 350 marches, exprimaient ainsi leur admiration pour son endurance: « Ce n'est pas une femme, c'est un diable ! » Il nous semble qu'ils avaient assez raison, malgré le nom angélique de l'héroïne.

Une troisième figure féminine, et bien fémi-

nine celle-là, c'est M^{lle} Aissé, la belle Circassienne qui avait de nombreux amis à Genève. Sur elle aussi, le dernier mot n'est pas dit: sa destinée, ses portraits dont on n'a pas la liste complète, (il y en a un de Largillière), ses lettres, autant d'énigmes qui ne sont pas résolues. M^{lle} Engel nous dit que les billets de M^{lle} Aissé trouvés dans les archives Tronchin sont bien quelconques et que leur style ne correspond nullement à celui des lettres qui ont été publiées. D'après l'auteur, ce serait peut-être bien Voltaire lui-même qui aurait enjolivé ces lettres avant de les livrer à la publicité. Le vieux malin a dû bien s'amuser de ce tour à sa façon.

Lady Wortley Montagu, venue à Genève en 1741, est une des curieuses figures du XVIII^{me} siècle anglais. Très cultivée, même érudite (à vingt et un ans elle traduisait Epictète), c'était aussi une grande voyageuse. En 1716, elle traverse l'Europe avec son mari, M. Wortley Montagu, nommé ambassadeur à Constantinople, et des rives du Bosphore, elle écrit des lettres d'un pittoresque éblouissant. Elle rapporte à Londres la méthode de l'inoculation qui la rendra illustre.

En Angleterre, Lady Wortley Montagu brille dans le monde politique et littéraire sous les règnes de Georges I et Georges II. Son esprit étincelant et dur lui vaut de nombreux ennemis, et ses contemporains ne nous ont pas laissé d'elle des portraits bien sympathiques. Brusquement, à 50 ans, elle quitte l'Angleterre et son mari, pour des raisons restées mystérieuses. Elle arrive à Genève avec l'intention d'y passer l'hiver. Elle se lie avec la famille Tronchin et spécialement avec Jean-Robert, l'auteur de la

fameuse *Lettre écrite de la campagne*. Cultivée, aimant à recevoir, il est l'hôte rêvé, pour Lady Wortley Montagu, qui a trouvé l'Italie maussade. Par contre, elle se loue des Genevois, de la simplicité et de la grâce de leur accueil. La chose vaut la peine d'être relevée. Mais l'instable voyageuse repart bientôt pour Avignon, où elle se fixera pour un temps. Ses *Lettres d'Orient* sont publiées, celles à J.-R. Tronchin sont restées inédites. Ces trois lettres font contraste avec l'œuvre de la brillante épistolière. On y sent toute la souffrance de la femme, à qui la vie de l'esprit ne suffit pas à remplir une existence sans but.

Remercions M^{lle} Engel de nous avoir révélé quelques-uns des trésors qui dorment dans des archives de famille, et d'avoir su mettre en valeur et situer dans leur temps ces brillantes apparitions en quête de renommée, et qui sont le plus souvent des femmes malheureuses et insatisfaites de leur sort.

Il y aurait encore beaucoup de choses à glaner dans ce livre consacré à la Suisse et ses amis; nos lectrices auront le plaisir de le découvrir, elles-mêmes.

Emilie TREMBLEY.

Livres reçus

GEISENDORF-DES GOUTTES: *Savonarole le chevalier du Christ*. Avec seize planches hors-texte et vingt-huit dessins d'Alex. Matthey. Editions Labor, Genève.

Dans la collection *Les vainqueurs* vient de paraître, ce beau livre qui campe la grande fi-

gure de Savonarole dominant l'Italie de son temps. Très érudite, cette étude approfondie du moine qui bouleversa tant d'âmes, qui suscita tant d'enthousiasme, de haine et d'amour, est, cependant une lecture qui n'a rien d'aride. Elle nous plonge dans l'histoire agitée de ce temps et de cette Italie divisée, dans les luttes sans merci entre les factions de Florence.

Contre les vices s'étalant avec impudence, contre la papauté d'alors et ses turpitudes, voici un homme qui ne craint que Dieu seul et qui tonne, du haut de la chaire, sans égards pour les grands de ce monde et les vengeances qu'il suscite. Avec une éloquence rude, incisive, foudroyante, il rassemble autour de lui les foules: les églises sont trop petites — même Ste-Marie des Fleurs — pour contenir ses auditeurs; aussi les femmes sont-elles exclues. Il semble bien, toutefois, que la cause principale de cette exclusion ait été le manque de place, sauf lorsqu'il s'agissait des affaires publiques, car de ce domaine, Savonarole a dit que les femmes n'avaient pas à s'en occuper !

Se sentant appelé d'En Haut à sa tâche de purificateur, dans la politique, dans la religion avilie, dans les mœurs, il lutta jusqu'au bout avec la même franchise crue, avec la même véhémence; seuls les supplices qui ont précédé sa mort lui arrachèrent par instants des aveux de faiblesse aussitôt rétractés.

La dignité, la noblesse, l'oubli total de soi-même — traits frappants chez ce grand homme, ils ressortent, outre que des faits, des nombreuses citations qui enrichissent cette biographie sans l'alourdir. Et admirant les nombreuses illustrations, on se sent comme envoûté par cette Italie